



M André RENAUDIN
Directeur Général
Groupe AG2R
Paris Haussmann

Paris le 19 octobre 2010

Lettre ouverte

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous avons écrit le 17 septembre pour vous faire connaître plusieurs revendications urgentes de nos organisations syndicales relatives à la politique salariale 2010.

Nous vous rappelons ci-dessous ces revendications :

- Ouverture immédiate de négociations sur les salaires 2010.
- Signature d'un accord d'entreprise garantissant qu'annuellement, les augmentations collectives doivent suivre au minimum l'inflation
- Augmentation supplémentaire de 1,5% de tous les salaires réels
- Augmentation de 10% de la RMMG 1A et de 7,5% des autres RMMG
- L'application de ces deux mesures doit se traduire par une augmentation minimale de 50 euros pour chaque salarié.
- Augmentation minimale de 4% du salaire réel en cas de promotions et/ou d'augmentation individuelle
- Passage automatique du niveau A au niveau B au terme d'une période de 6 mois
- Passage automatique du niveau B au niveau C au terme d'une période de 3 ans.

Vous ne nous avez indiqué n'être prêt à répondre à ces demandes que le 5 novembre, lors d'une réunion paritaire, sans indiquer formellement que vous ouvrez des négociations.

Nous tenons à souligner l'importance que revêt l'ensemble de ces revendications pour les salariés AG2R et pour leurs représentants.

Nous vous rappelons que l'inflation cette année est en forte hausse par rapport aux prévisions et que vous vous êtes engagé à rediscuter des salaires dans une telle situation.

Notez que vous n'avez accordé que 0,5% d'augmentation collective au 1^{er} juillet.

Compte tenu des enjeux importants sur le pouvoir d'achat, de l'amélioration constante de la productivité et des efforts consentis par les salariés actuellement, au détriment parfois de leurs conditions de travail, les organisations syndicales ne comprendraient pas que leurs demandes ne reçoivent pas une réponse positive.

En cas d'échec des négociations le 5 novembre, les organisations syndicales envisagent d'ores et déjà de protester avec tout le retentissement nécessaire pour obtenir satisfaction.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Les Délégués Syndicaux Nationaux Cfdt, CGT, FO du groupe AG2R